



## Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

M. Yannick LE-ROUZIC  
Directeur de la DEX PDL 44/85  
3 rue René VIVIANI CP 321  
44928 Nantes cedex 9

A Nantes, le 25 avril 2019

### Objet : Préavis de grève :

Le syndicat départemental CGT FAPT de Loire-Atlantique dépose **un préavis de grève illimité qui débutera le Lundi 6 mai 2019 à 05h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels cadres et non cadres, fonctionnaires et contractuels **du centre courrier de Guémené, sur l'ensemble des activités.**

Le préavis est motivé par les revendications suivantes :

- 1) Pour le report de la réorganisation prévue le 18 juin 2019.
- 2) Pour la non suppression de positions de travail.
- 3) Pour le maintien des horaires d'embauche actuelles, avec la conservation de l'indemnité collation.
- 4) Pour une organisation de travail qui permette d'assurer un service de qualité dans le temps imparti et contre toutes formes de méridienne imposée.
- 5) Pour la suppression du régime de travail proposé pour la période estivale et le maintien du 35h/42h avec un jour glissant toute l'année.
- 6) Pour des samedis avec une organisation sans méridienne pour tous.
- 7) Pour un seul jour de sécabilité le mardi avec une seule tournée sécable.
- 8) Pour le passage de la totalité des salariés en grade 1,2 en grade 1,3.
- 9) Pour la transformation des emplois précaires en CDI Poste
- 10) Pour un 13ème mois et des augmentations de salaire et non des primes exceptionnelles uniques.
- 11) Pour une compensation a la hauteur du travail effectué pour les élections Européennes qui n'est pas un pli comme un autre.

Dans le cadre de ce préavis, la CGT demande à être reçue avec les autres organisations syndicales dépositaires d'un préavis de grève.

Veillez croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndicat départemental  
Sylvain LAMBLLOT